

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA DEFENSE NATIONALE
DIRECTION CENTRALE DES INFRASTRUCTURES MILITAIRES
DIRECTION DES PROJETS DE REALISATION DES INFRASTRUCTURES SOCIALES

MISE EN DEMEURE N°01

L'entreprise EURL KAHRANOUR, dont le siège social est sis à Cité Benghazi C N° 13 Baraki Alger , titulaire du marché n°15/2024 du 30/05/2024, relatif à l'adaptation et la réalisation clé en main d'un cercle de garnison de catégorie 03 étoiles à Tébessa/5°RM.

Compte tenu du retard considérable dans l'avancement des études et l'installation du chantier, votre entreprise est mise en demeure, sous huitaine, à compter de la date de publication de la présente, pour mettre en place un plan d'action concret pour relancer les études et de rattraper le retard enregistré.

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présente mise en demeure, la Direction des Projets de Réalisations des Infrastructures Sociales, procédera à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation.